

RUE de la Démocratie Participative

Réunions de Quartiers

Au cours du mois de Mai, cinq réunions ont été organisées avec l'appui des référents de quartiers qui ont contribué à diffuser l'information.

Nous tenons à préciser que l'information a été donnée dans la presse, sur le site de la mairie et sur le panneau d'affichage numérique. En parallèle, des papiers d'informations ont pu être distribués dans quelques boîtes aux lettres par les référents mais il leur était difficile de le faire partout par manque de temps. Que ceux qui n'en ont pas eu veuillent bien nous excuser.

Pour des raisons pratiques nous avons établi un découpage géographique comprenant les 5 secteurs suivant : « La Maladrerie », « le Champs de foire », « La Côte », « Poperdu » et « Le Canton-Le Marronnier ».

Ce sont 200 nontronnaises et nontronnais qui se sont déplacés pour échanger avec les élus de la commune.

Chaque rencontre a débuté par une présentation des référents de quartier et des élus présents, puis après quelques éléments sur la situation actuelle de la commune et du territoire, la parole était laissée aux citoyens. Les échanges furent ouverts, tous les sujets librement abordés, et chaque fois que cela était possible, les réponses apportées dans l'instant.

Les élus ont par ailleurs pris l'engagement d'apporter rapidement des éléments de réponses aux questions impossibles à traiter dans l'immédiat.

Les principaux sujets abordés furent les suivants :

- La vitesse excessive des automobilistes et la dangerosité que cela représente.

Ce sujet a été abordé à chaque réunion, avec une forte demande d'une mise en place de solutions y compris répressives pour résoudre ce problème récurrent.

- L'éclairage public a été également évoqué avec la nécessité d'harmonisation sur la commune.
- La désertification du centre-ville avec comme exemple regrettable le déplacement des deux pharmacies vers la périphérie.
- La voirie qui est dans un état déplorable dans de nombreux secteurs.
- La propreté des rues, l'embellissement de la ville et de ses entrées.
- La localisation difficile de certaines adresses par absence de numérotation.
- Les conteneurs à ordures se trouvant dans des endroits inadaptés, avec une insuffisance de ramassage engendrant des dépôts sauvages (incivisme).
- Les panneaux signalétiques et/ou de signalisations obsolètes, absents, gênants.
- Le manque de trottoirs.
- Le non-entretien de certains chemins de randonnée et fossés.
- Plus spécifiquement, les travaux de la rue Antonin Debidour et de la place du Marronnier.
- Les vieux arbres ou ceux atteints de maladie à abattre.
- Les habitations vétustes, insalubres qui risquent l'effondrement.

Beaucoup de sujets pour lesquels des solutions seront rapidement mises en œuvre et d'autres qui feront l'objet d'un plan pluriannuel d'action, notamment pour des raisons économiques.

Le bilan global de ces premières rencontres est totalement positif, les élus en ont retiré la confirmation de l'importance et de la nécessité de pérenniser de tels moments d'échange.

L'engagement est donc pris de renouveler cette expérience dès l'an prochain avec ainsi l'opportunité de faire le bilan des suites qui auront été données.



Des entraînements bien mérités

Lors de rencontres entre la commission citoyenneté active et le Conseil de la Vie Lycéenne, des jeunes avaient exprimé une très grande frustration de ne pouvoir s'entraîner régulièrement à la pratique de leur sport favori : le volleyball.

Grâce à la mobilisation, puis la détermination des élus, du CPE du lycée et du président du club de volley ball de Nontron, c'est avec un plaisir non dissimulé que le mardi 17 Mai à 20h, une vingtaine de lycéens a enfin pu participer à un entraînement de deux heures encadré par Jean Manuel Guillemat, animateur sportif diplômé d'Etat, mis à disposition par la municipalité de Nontron.

Le mardi suivant ce sont une dizaine de membres des clubs de volleyball de Nontron, Brantôme et Mareuil qui sont venus s'entraîner avec les lycéens.

Pour les jeunes : il faut absolument pérenniser cette activité, chaque mardi jusqu'aux vacances, et surtout, pour l'an prochain, il faut commencer ces entraînements dès le début de l'année scolaire.

Pour nous, élus : ayant vu le réel plaisir que ces jeunes prennent à transpirer sur le terrain, il est de notre devoir de continuer à leur offrir ces entraînements, qu'ils n'ont pas « volley »...



ZONE BLEUE

Une zone de stationnement gratuit à durée limitée (1h30) va être mise en place sur la rue de Verdun, la rue Carnot, la place Alfred Agard et trois places au début de l'avenue Pasteur pour la rentrée de septembre.

Des disques de stationnement seront mis à disposition gratuitement chez les commerçants, à l'Office du Tourisme et à la Mairie.

Attention, il faudra régler le disque sur l'heure d'arrivée et il devra être placé derrière le pare-brise de façon à ce qu'il soit lisible de l'extérieur et côté trottoir.

Afin d'éviter toute réclamation, le traitement des amendes (17 €) sera totalement informatisé.

